

CHAMPIONNAT DE FRANCE EN EAU LIBRE ELITE

2 - 5 avril 2025
Saint-Gilles-les-Bains (La Réunion)

Le championnat de France 2025 de photo - vidéo sous-marine se déroule sur l'île de la Réunion du 2 au 5 avril 2025, à Saint-Gilles-les-Bains.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert à tout plongeur possédant un matériel de prise de vues sous-marine.

Le nombre d'équipes est limité à 25, avec gestion d'une liste d'attente à partir de la 26ème équipe pré inscrite.

Le responsable de l'organisation du Championnat 2025 est :

François GODIN : competitions.crpv974@gmail.com Tel. 06 07 83 78 96

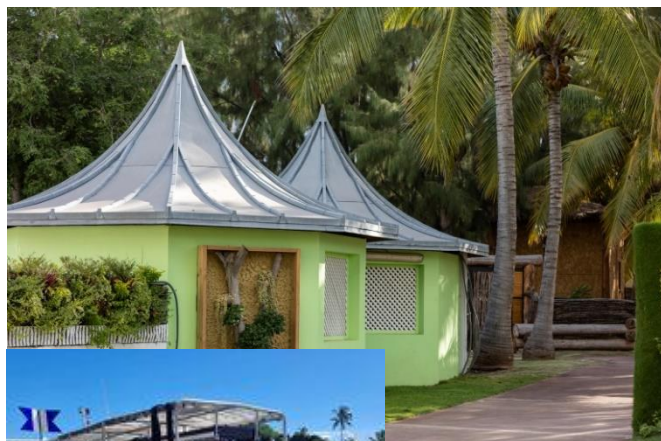
Chaque participant (photographe ou modèle) doit, selon le règlement en vigueur de la compétition (consultable sur le site: <https://imagesub.ffessm.fr/championnats-de-france>) :

- être niveau 2 FFESSM minimum ;
- posséder une licence FFESSM 2025 ;
- posséder une assurance complémentaire pour la compétition en milieu naturel : Loisir 1 FFESSM minimum (ou équivalent) ;
- posséder un certificat médical de moins de 1 an à la date du Championnat et autorisant la pratique de la compétition en photo ou vidéo sous-marine ;
- prendre connaissance, accepter et respecter le règlement de la compétition à laquelle il s'inscrit ;
- **respecter les prérogatives de plongée en vigueur à la FFESSM.**

LOGISTIQUE

- **hébergement**

Les compétiteurs sont hébergés au Village de Corail (hébergement et repas).



L'hébergement se fait en chambre de 2 ou 3 personnes et pension complète du mercredi 2 avril (15h00) au dimanche 6 avril (10h00).

Un hébergement individuel est également possible.

En fonction des inscriptions, une affectation des chambres vous sera communiquée lors de votre arrivée.

- **Plongées**

Les plongées s'effectuent dans le Réserve Naturelle Marine de la Réunion. Les sites seront choisis en fonction des contraintes météorologiques et



des durées de trajet. Le départ des bateaux se fait à partir du port de Saint-Gilles-les-Bains situé à 2km environ du lieu d'hébergement.

Les bateaux sont mis à disposition de la Commission Régionale Photo-Vidéo par les clubs et sca du port de Saint-Gilles-les-Bains.

Des locaux sécurisés sont installés spécifiquement sur le port de Saint-Gilles pour permettre le stockage du matériel de plongée.

- **Transports**

Les transferts entre le Village de Corail et le port sont assurés par une navette bus à des horaires précis qui vous seront communiqués à votre arrivée. Pour les amateurs, le trajet à pied se fait aisément en 20 minutes.



Des tarifs aériens ont été négociés avec les compagnies AirFrance et Corsair. Ils ne sont applicables que sur certains vols et avec un nombre minimal de personnes. Ces vols vous seront précisés ultérieurement.

En fonction des vols et du nombre de plongeurs intéressés, un transfert entre l'aéroport et le Village de Corail sera organisé.

INSCRIPTION ET FRAIS D'INSCRIPTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 JANVIER 2025

Le formulaire d'inscriptions en ligne est accessible :

- depuis la page Internet de la Commission Nationale Photo-Vidéo (<https://imagesub.ffessm.fr/evenements/championnat-de-france-photo-video-2025>),
- directement sur le site HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-photo-video/evenements/championnat-de-france-eau-libre-elite> .
- en scannant le QR-Code :



Votre inscription sera enregistrée dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. Les dossiers d'inscription doivent comprendre impérativement (téléchargeable sur le formulaire d'inscription) :

- Copie du certificat médical de moins d'un an à la date du Championnat et autorisant la pratique de la compétition en photo sous-marine, s'il n'est pas associé à la licence.
- Copie de l'attestation d'assurance complémentaire

Pour les utilisateurs de drones, copie de tous les documents nécessaires pour le vol des drones (voir plus loin) seront envoyés par courrier postal à :

François GODIN
12T rue des baumes
13490 JOUQUES

Ou par mail à : competitions.crpv974@gmail.com

Les dossiers doivent parvenir impérativement avant la date indiquée plus haut. Les dossiers incomplets seront mis sur liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées au plus tard le 31 janvier par mail.

Les frais d'inscription par équipe (le photographe et son binôme) sont :

En hébergement complet (chambre pour 2 personnes)	250€
Supplément pour chambre individuelle	120€
Sans hébergement (repas midi inclus)	150€
Accompagnant (hors binôme)	225€

Les frais d'inscription comprennent pour le compétiteur et son binôme :

- ✓ L'hébergement en pension complète pendant toute la durée de la compétition, du mercredi 2 avril 15h00 au dimanche 6 avril 10h00 hormis le repas du samedi midi,
- ✓ Les plongées du jeudi 3 avril et du vendredi 4 avril,
- ✓ La fourniture des blocs et plombs,
- ✓ L'apéritif d'accueil le mercredi soir,
- ✓ La soirée de remise des prix le samedi 5 avril,
- ✓ Les transferts entre le lieu d'hébergement et le port de Saint-Gilles.

Ils ne comprennent pas :

- ✓ Les plongées d'entraînement,
- ✓ L'hébergement pendant la période d'entraînement,
- ✓ La location éventuelle du matériel de plongée,
- ✓ Le supplément Nitrox pour les compétiteurs qui souhaitent plonger au Nitrox,
- ✓ Le repas du samedi midi,
- ✓ Le transport depuis la métropole,

Les inscriptions des accompagnants seront prises en compte en fonction du nombre de places disponibles. Les compétiteurs sont prioritaires.

Les accompagnants peuvent participer à l'apéritif de bienvenue et à la soirée de remise des prix. Le coût de participation est de 80€.

Pour ceux qui souhaiteraient anticiper ou poursuivre leur séjour sur l'île, l'hébergement au Village de Corail peut être assuré à des prix négociés par le Comité Régional. Se faire connaître au moment de l'inscription.

RÈGLEMENT

Le règlement se fait en ligne avec l'application Helloasso.

Attention : l'inscription n'est validée qu'à réception du règlement et du dossier d'inscription complet.

Si vous désirez apporter vos bouteilles de plongée personnelles, elles doivent être à jour des ré-épreuves et/ou inspections visuelles.

Nitrox : Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de disposer de Nitrox 32. Le coût supplémentaire (5€ par plongée) est à la charge du plongeur.

Recycleur : possibilité de plonger en recycleur mais pas de recycleur sur place. Prévoir son matériel. Seul l'oxygène est disponible sur place. A la charge du plongeur.

Si vous désirez louer du matériel de plongée (hors bloc fourni par le stage), vous pouvez le faire (le demander à l'inscription) en supplément de prix (compter un supplément de 80 à 120€ en fonction de vos besoins et pour la semaine).

PLONGÉES D'ENTRAÎNEMENT

Des plongées d'entraînement seront organisées du dimanche 30 mars au mardi 1er avril. Ces plongées (ainsi que l'hébergement jusqu'au mercredi) ne sont pas comprises et doivent être réservées et réglées directement auprès de la commission régionale photo-vidéo :

CRPV 974 : ☎ 06 07 83 78 96

✉ competitions.crpv974@gmail.com

Le tarif est de 35€ par plongées.

UTILISATION DE DRONE

Pour les utilisateurs de drone, la compétition se déroule dans le périmètre de la Réserve Naturelle Marine de la Réunion (RNMR) et le survol de la RNMR est soumis à conditions et autorisation. Les autorisations dérogatoires doivent être demandées pour chaque télépilote mais il est possible de faire une demande groupée. Pour faciliter les démarches, chaque pilote doit fournir, à l'inscription, les documents suivants :

- Certificat d'aptitude théorique de télépilote,
- Certificat ou attestation d'aptitude/de formation pratique du télépilote,
- La marque, le modèle et éventuellement le nombre de drones utilisés,
- Les altitudes mini et max auxquelles vous envisagez de voler.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Le site de Saint-Gilles-les-Bains se situe sur la côte Ouest de la Réunion, la côte dite « sous le vent ». La température extérieure varie entre 23°C la nuit et 30°C la journée.

La température moyenne de l'océan est de 26° à 28°C.

La Réunion jouit d'un climat tropical et d'un (très !) fort ensoleillement. N'oubliez pas votre crème solaire. Indice 50 minimum recommandé !



Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est présent à la Réunion. Il est le vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le zika. Ces maladies peuvent revêtir des formes graves. Pensez à vous munir d'antimoustiques efficaces. Demandez conseil à votre pharmacien !

PROGRAMMATION GENERALE PREVISIONNELLE

Jour 1 - Mercredi 2 avril	
15h00	Accueil des compétiteurs et installation
18h00	Présentation de la compétition Présentation de la RNMR
19h00	Apéritif de bienvenue et repas
Jour 2 - Jeudi 3 avril	
7h00	Petit-déjeuner
8h00	Départ au port et distribution du matériel
9h30	Plongée n°1
12h00	Repas
13h30	Plongée n°2
16h00	Remise des cartes et enregistrement des images
17h30	Rendu des cartes aux compétiteurs
19h30	Repas
	Soirée libre
Jour 3 - Vendredi 4 avril	
7h00	Petit-déjeuner
8h00	Départ au port
9h00	Plongée n°3
11h30	Repas
13h00	Plongée n°4
15h30	Remise des cartes et enregistrement des images
16h30	Retour au Village Corail Rendu des cartes aux compétiteurs
17h00	Choix des images
19h00	Remise des images à l'organisation
19h30	Repas
20h30	Projection des images aux compétiteurs
Jour 4 - Samedi 5 avril	
10h00 - 16h00	Réunion des jurys
18h30	Proclamation des résultats Apéritif et soirée festive